



Financement, location et services **pour particuliers.**

SEAT FINANCIAL SERVICES

Finance. Leasing. Insurance. weCare.



ATTENTION, EMPRUNTER DE L'ARGENT COÛTE AUSSI DE L'ARGENT.

Découvrez les formules de financements, d'assurances et de maintenance sur mesure pour vous et votre SEAT.



FINANCEMENT ET LOCATION

Souhaitez-vous devenir propriétaire de votre véhicule ?

Oui

Souhaitez-vous avoir une garantie de reprise de votre véhicule à la fin du contrat ?

Oui

AutoCredit¹

Non

Financement Classique¹

Non

Personal Lease²



ASSURANCE ET MAINTENANCE

Souhaitez-vous une formule all-in comprenant des services ?

Assurance

Maintenance

¹ AutoCredit = Prêt à tempérament avec des mensualités fixes initiales et une dernière mensualité plus élevée. Financement Classique = Prêt à tempérament avec des mensualités fixes. Sous réserve d'acceptation du dossier par Volkswagen D'Ieteren Finance s.a., Leuvensesteenweg 679, 3071 Kortenberg, prêteur, avec siège social à 1050 Bruxelles, rue du Mail 50. BCE 0841.046.715, RPM Bruxelles, un agent lié (FSMA 109705A) de Cardif Assurance Vie (code 979), compte IBAN : BE 97 4 8 29 0 680 3149. info@vdfin.be.

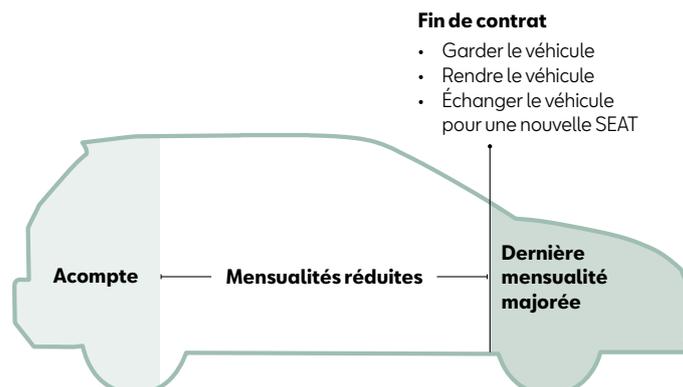
² Le Personal Lease est conclu via la s.a. D'Ieteren Lease, (filiale et agent de crédit lié de la s.a. Volkswagen D'Ieteren Finance). Siège Social : Leuvensesteenweg, 679 – 3071 Kortenberg – Belgique – RPM Leuven 0402623937. D'Ieteren Lease s.a. est une agent non lié (FSMA 20172A) de P&V Assurances scrl (code 0058).

Les services financiers SEAT: des solutions adaptées à vos besoins.



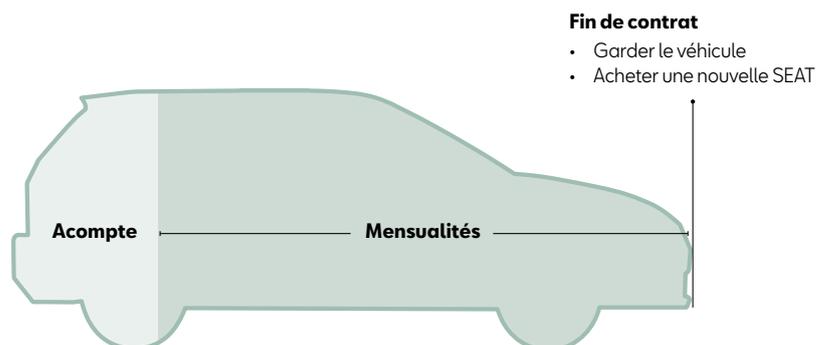
AutoCredit

- Grâce à ce **financement souple**, vos mensualités sont calculées avec précision **sur base d'une durée et d'un kilométrage prédéfinis**.
- En payant l'**utilisation effective** de votre véhicule, choisissez un véhicule mieux équipé et/ou d'une catégorie supérieure.
- En fin de contrat, profitez encore de la **flexibilité de l'AutoCredit**: gardez votre véhicule ou restituez-le à votre concessionnaire SEAT et repartez au volant d'un nouveau modèle.



Financement Classique

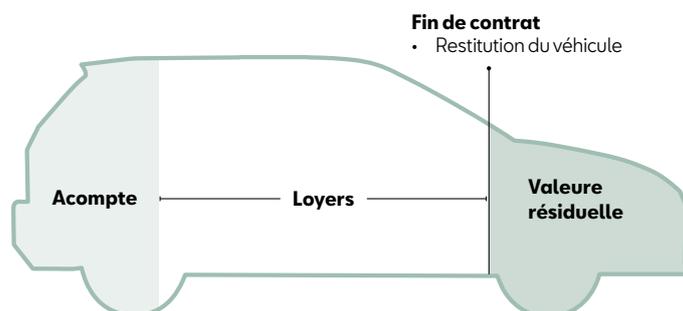
- Vous remboursez **chaque mois un montant fixe** en bénéficiant d'un **taux d'intérêt concurrentiel**, sans frais de dossier. Votre concessionnaire SEAT est votre unique interlocuteur.
- En fin de contrat, votre véhicule est **totalelement remboursé**.



Personal Lease

Durant 2, 3, 4 ou 5 années en tant que particulier, vous louez votre véhicule à long terme et vous avez l'opportunité de choisir des services "à la carte" comme :

- Assurances et dégâts matériels
- Entretien et réparations
- Pneus
- Assistance routière
- Véhicule de remplacement
- Carte carburant
- Car-wash



SEAT Insurance

L'assurance de faire les bons choix!

Avec SEAT Insurance, optez pour une assurance auto adaptée à vos besoins et prenez la route en toute sérénité.

À vous de choisir quelle formule s'adapte le mieux à vos attentes ou vos souhaits.

Vous choisissez la formule que vous désirez.

- MODULARITÉ
Vous pouvez composer vous-même votre assurance.
- FLEXIBILITÉ
Vous pouvez opter à tout moment pour une autre formule.
- LIBERTÉ DE CHOIX
Vous avez le choix entre 3 formules d'Omnium avec 6, 24 ou 36 mois sans perte de valeur.

Souhaitez-vous plus d'information ? Une offre ? Appelez-nous gratuitement au 0800/38 200 ou surfez sur www.seatinsurance.be

Pour vous accompagner dans vos démarches, nos conseillers se tiennent à votre disposition du lundi au vendredi de 9h à 17h.





SEAT insurance³ est fait pour vous et vous offre encore d'autres avantages.

- Un Bonus-Malus -2 à vie.
- Une diminution du Bonus-Malus plus rapide pour les jeunes conducteurs.
- La garantie BOB: nous indemnisons les dommages causés à votre véhicule si vous laissez une autre personne prendre le volant lorsque vous avez bu un verre de trop.
- Une franchise de 0 € en Mini Omnium.
- Une franchise réduite en Maxi Omnium si les réparations de votre véhicule sont effectuées dans un garage agréé de la marque.
- -26 ans: weCover⁴ récompense les conducteurs responsables.

Et des réductions supplémentaires si:

- Votre véhicule bénéficie de technologies de sécurité modernes.
- Vous disposez d'un garage ou d'un car-port.
- Vous parcourez moins de 10.000 km/an.

³ SEAT Insurance est une assurance auto et une dénomination commerciale d'un produit d'Actel – marque de P&V Assurances scrl.

⁴ weCover by SEAT Insurance est une dénomination commerciale d'un produit d'Actel – marque de P&V Assurances scrl. L'option weCover est soumise à conditions, vous trouverez les informations sur le site www.seatinsurance-wecover.be

Maxi Omnium

	RC (obligatoire)	Mini Omnium	Maxi Omnium		
			BASE	PLUS	PREMIUM
Responsabilité civile: RC	x	x	x	x	x
Assistance après accident + véhicule de remplacement	x	x	x	x	x
Bris de vitre		x	x	x	x
Vol ou Tentative de vol		x	x	x	x
Catastrophes naturelles		x	x	x	x
Heurts d'animaux		x	x	x	x
Incendie		x	x	x	x
Dégâts matériels			x	x	x
Vandalisme			x	x	x
Maintien de la valeur	Pas d'application	Amortissement immédiat	6 mois	24 mois	36 mois
Franchise	Pas d'application	0€	Montant fixe ⁵	Montant fixe ⁵	Montant fixe ⁵

⁵ Pour toutes les formules de la Maxi Omnium, le montant de la franchise est fixe et déterminé en fonction de la valeur catalogue du véhicule. Pour plus d'infos, consultez www.seatinsurance.be

Ce document est un document publicitaire qui contient de l'information générale sur l'assurance SEAT Insurance, développée par P&V Assurances, et qui est soumise au droit belge. L'assurance SEAT Insurance fait l'objet d'exclusions, de limitations et de conditions applicables au risque assuré. Nous vous invitons donc à lire attentivement les conditions générales applicables à ce produit avant d'y souscrire. Elles sont à votre disposition sur le site internet www.actelaffinity.be/cgauto ou sur simple demande auprès d'un conseiller de notre contact center. Le contrat d'assurance est conclu pour une durée d'un an avec possibilité de reconduction tacite. En cas de plainte éventuelle, vous pouvez contacter un conseiller de notre contact center, votre interlocuteur privilégié pour toutes vos questions. Il fera tout son possible pour vous aider au mieux. Vous pouvez aussi prendre directement contact avec notre service Gestion des Plaintes qui examinera votre plainte ou remarque avec la plus grande attention. Nous concilierons au mieux les différentes parties et essayerons de trouver une solution. Vous pouvez nous contacter par lettre [Gestion des Plaintes, Rue Royale 151, 1210 Bruxelles], par e-mail plainte@actel.be ou par téléphone au 02/250.90.60. Si la solution proposée ne vous convient pas, vous pouvez vous adresser au service Ombudsman des Assurances [Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles] par téléphone 02 547 58 71 ou par e-mail info@ombudsman.as (www.ombudsman.as).
E.R. : P&V Assurances scrl - Rue Royale 151, 1210 Bruxelles.

SEAT weCare

Un contrat de maintenance sur mesure.



Qu'est-ce que SEAT weCare ?⁶

- weCare est un contrat de maintenance longue durée, de 3 à 8 ans, et de 30 000 km à 165 000 km, avec des mensualités fixes sans indexation.
- weCare prend en charge les frais d'entretien, de réparations mécaniques et électriques ainsi que les frais liés à l'usure⁷.
- weCare, c'est aussi une assistance technique qui organise et prend en charge les cas non couverts par la Garantie Mobilité⁸.

Pourquoi choisir SEAT weCare ?

- weCare, c'est la garantie d'une tranquillité totale avec un contrat clair et précis.
- weCare, c'est l'assurance de conserver un véhicule en parfait état technique.
- weCare, c'est la sérénité assurée avec un budget contrôlé, un coût prédéfini et des paiements planifiés.
- weCare, c'est aussi une plus-value à la revente du véhicule.

⁶ SEAT weCare est une dénomination commerciale de Volkswagen D'leteren Finance s.a. et un produit de D'leteren s.a., siège social : rue du Mail 50 à 1050 Bruxelles – Belgique – RPM Bruxelles, BCE 0403 448 140. Voir nos conditions générales contractuelles pour l'étendue exacte de la couverture sur www.seatwecare.be.

⁷ À l'exception des pneus sauf clause spécifique.

⁸ L'assistance SEAT weCare est un contrat d'assistance pour la marque SEAT, établi en collaboration avec VAB. Les prestations assurées sont garanties par La Compagnie Européenne d'Assurance des Marchandises et des Bagages (FSMA N° 0420). SEAT weCare organise et prend également en charge les cas non-couverts par la Garantie Mobilité : accident, vol, tentative de vol et vandalisme. La Garantie Mobilité prend en charge les frais de dépannage et de remorquage, les frais d'un véhicule de remplacement ou les frais d'hébergement (limitations : voir conditions générales de l'assistance).

Que couvre SEAT weCare ?

• ENTRETIEN

weCare couvre les entretiens périodiques préconisés par le constructeur ou prévus par le législateur.

• RÉPARATIONS

weCare couvre les réparations mécaniques et électriques ou autres, assurant le bon fonctionnement du véhicule : moteur, carburation, durites, joint de culasse, soupapes, phares, moteur de lave-glace, démarreur, échappement, transmissions, chauffage, trains roulants, freins, direction, etc.

• PIÈCES D'USURE

weCare couvre les pièces d'usure telles que la batterie, les plaquettes de frein, les essuie-glaces, l'embrayage, les amortisseurs, etc.

Le contrat SEAT weCare couvre :

1 Périodicité des ENTRETIENS prévue par le constructeur ou par le législateur.

Entretiens

- Régime d'entretien variable selon les normes usine.

Opérations d'entretien à périodicité différée

- Liquide de frein.
- Filtre à carburant (Diesel).
- Filtre à air.
- Filtre à pollen.
- Bougies (Essence).

Boîte de vitesses

- Haldex vidange, filtre transmission intégrale.
- Vidange A.T.F. + boîte automatique.

Chauffage

- Nettoyage airco.

Bloc moteur

- Courroie crantée dans le cadre de la périodicité prévue par le constructeur.
- Courroie pompe d'injection dans le cadre de la périodicité prévue par le constructeur.

Divers

- Préparation au contrôle technique.
- Appoints de :
 - Niveau huile (Longlife).
 - Niveau lave-glace.
- Réglage phares.

2 PIÈCES dont la périodicité de remplacement (usure) est déterminée en fonction de la sollicitation de celles-ci par le conducteur. (Exemples : batterie, plaquettes de frein avant et arrière, essuie-glace avant, embrayage, amortisseurs, etc.)

Divers

- Batterie (tests inclus).
- Essuie-glace avant.
- Essuie-glace arrière.
- Ressort de hayon et capot moteur.

Amortisseurs avant (sauf ressorts)

- Amortisseurs.
- Suspension adaptative.
- Roulements/butées/gaines.
- Test d'amortisseurs.

Amortisseurs arrière (sauf ressorts)

- Amortisseurs.
- Suspension adaptative.
- Roulements/butées/gaines.

Freins arrière

- Disques.
- Plaquettes.
- Réparation freins arrière.
- Segments.
- Tambours.

Freins avant

- Disques.
- Plaquettes.

Train arrière

- Roulements.
- Silentblocs.

Bloc moteur / boîte de vitesses

- Silentbloc + supports.

Train avant

- Roulements.
- Silentblocs-biellettes.

3 RÉPARATIONS mécaniques et électriques ou autres pour le bon fonctionnement du véhicule. (Exemples : durites, joint de culasse, soupapes, phares, moteur lave-glace, démarreur, etc.)

Train avant

- Berceau.
- Moyeux.
- Bras de suspension.

Train arrière

- Barre de suspension.
- Cardan arrière.
- Moyeux.
- Pont AR.

Cardans

- Cardans.
- Arbre à flasque.
- Manchettes.
- Tête de cardan.

Divers

- Antenne.
- Garnitures (ceintures/rétroviseurs).
- Infiltrations d'eau.
- Réservoir lave-glace, pompe lave-glace.
- Serrures + barillet.
- Courroie d'alternateur.

Amortisseurs A/R

- Compresseur suspension adaptative.

Électricité

- Alternateur.
- Clignoteurs/commodo/ volant multifonction.
- Interrupteurs.
- Démarreur.
- Fermeture centralisée + émetteur.
- Klaxon.
- Lève-glace.
- Moteurs électriques.
- Ordinateur de bord + boîtier de commande.
- Phares et feu arrière.
- Relais.
- Réglages moteur.
- Porte instruments.
- Capteurs.
- Résistance lucarne AR.
- Régulateur.
- Poulie (libre) d'alternateur.

Bloc moteur

- Air (ventilation)/viscocoupleur.
- Bloc.
- Carter.
- Durites (pertes d'eau).
- Vidange circuit d'eau.
- Pompe à huile (pertes d'huile).
- Intercooler radiateur.
- Mise à l'air libre-reniflard.
- Nettoyage moteur.
- Pompe à eau.
- Radiateur eau.
- Segments.
- Test compression/pertes cylindre.
- Vase d'expansion.
- Poulie.

Échappement

- Catalyseur.
- Filtre DPF/capteurs T°/pression.
- Joint d'échappement.
- Collecteur admission /échappement.
- Sonde lambda.
- Refroidisseur EGR.
- Soupape EGR.
- Turbo.

Carburant

- Pédale d'accélérateur/câble.
- Carburateur + boîtier papillon.
- Doseur + débitmètre.
- Élément dilatant/choke.
- Injecteur.
- Jauge + pompe à carburant.
- Tuyau turbo.
- Pompe d'injection.
- Refroidisseur carburant.
- Soupape.
- Test opacité.

Chauffage / Airco

- Condenseur.
- Déshydrateur-étrangleur.
- Évaporateur.
- Fréon vidange.
- Compresseur.
- Tuyau airco.
- Servomoteur.
- Radiateur.
- Chauffage stationnaire.
- Ventilateur.
- Résistance.

Boîte de vitesses

- Boîte.
- Mécatronique.
- Ordinateur boîtier de gestion de la boîte.
- Pont AV + système quatre.
- Tringlerie + réglage.
- Support de boîte.
- Câbles de commande.

Culasse

- Arbre à cames.
- Culasse.
- Embouts de bougie + bobines.
- Joint de culasse.
- Joint de cache-soupapes.
- Poussoirs hydrauliques.
- Soupapes.
- Test de préchauffage + bougie.

Embrayage

- Cylindre émetteur.
- Embrayage.
- Cylindre récepteur.
- Volant moteur.

Freins avant

- Étriers /réparations étriers.

Freins arrière

- Cylindres.
- Étriers /réparations étriers.
- Câbles.
- Servomoteur étriers.

Direction

- Barre de direction.
- Crémaillère.
- Colonne de direction.
- Tuyau direction.
- Boîtier électronique de direction.
- Pompe de direction.
- Rotules et relais de direction.

+ **L'ASSISTANCE TECHNIQUE** est un contrat d'assistance pour la marque SEAT, établi en collaboration avec VAB. SEAT weCare organise et prend également en charge les cas non-couverts par la Garantie Mobilité : accident, vol, tentative de vol et vandalisme. Limitations : voir conditions générales de l'assistance.

Le contrat SEAT weCare ne couvre pas :

- Une réparation ou un remplacement qui serait la conséquence d'une cause externe ou accidentelle ou résultant d'une utilisation incorrecte, anormale ou abusive du client.
- Les pneus et les opérations liées aux pneus (en option pour les clients fleet).
- Les travaux relatifs aux accessoires montés sur le véhicule, même s'ils sont montés par un concessionnaire. Il en va de même pour les réparations ou remplacements liés à l'installation ou l'utilisation d'accessoires.
- Les mises à jour de GPS.
- Les additifs (p.ex. AdBlue).
- Les travaux de carrosserie, de peinture, de garnissage et de sellerie
- Les lavages et entretiens du cuir ou assimilés.
- Les travaux résultant de l'utilisation de carburants non adaptés au véhicule.
- Les débruitages (revêtements/garniture/ tableau de bord, etc.) sauf s'ils constituent les indices d'une future panne.
- Les batteries de haute tension des véhicules électriques et hybrides (garantie usine selon leurs propres prescriptions techniques).
- Les travaux effectués hors du réseau officiel.
- Les contrôles saisonniers.

Besoin de plus d'infos ?

Demandez conseil à votre [concessionnaire SEAT](#) ou consultez le site www.seatwecare.be



Besoin de conseils?

Votre **concessionnaire SEAT** se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions et de vous faire une offre personnalisée, avec des services parfaitement adaptés à vos besoins.

Les **services réservés aux professionnels** vous intéressent ?

Consultez la brochure qui leur est dédiée ou rendez-vous sur www.seatfinancialservices.be

SEAT FINANCIAL SERVICES

Finance. Leasing. Insurance. weCare.

